

Santé animale

Plusieurs appellations pour ce métier :

Vétérinaire assistant / assistante, Vétérinaire biologiste, Vétérinaire canin, Vétérinaire équin, Vétérinaire mixte, Vétérinaire praticien / praticienne, Vétérinaire rural / rurale, Vétérinaire sanitaire, Vétérinaire sapeur-pompier / sapeuse-pompière.

Prévient, diagnostique les maladies animales et réalise les soins auprès des animaux selon les besoins médicaux, chirurgicaux et les impératifs de sécurité sanitaire. Peut procéder à des analyses biologiques, à des examens d'exploration fonctionnelle sur des animaux. Peut mener des actions de conseil et d'information auprès d'éleveurs en matière de production animale (hygiène, alimentation, reproduction, ...). Peut coordonner une équipe, diriger une structure.

Accès au métier

Cet emploi/métier est accessible avec le Diplôme d'Etat de Docteur en médecine vétérinaire. Des formations complémentaires (Certificat d'Etudes Approfondies Vétérinaires/ Diplôme d'Etudes Spécialisées Vétérinaires -CEAV/DESV- en médecine et chirurgie des équidés, en chirurgie des animaux de compagnie, en gestion de la santé et qualité en production porcine, laitière, avicole, ...) peuvent être requises. L'inscription au tableau de l'Ordre des vétérinaires est obligatoire. Des vaccinations prévues par le Code de Santé Publique sont exigées.

[Voir les diplômes ou titres en lien avec ce métier](#)

Ce métier en auvergne-rhône-alpes

Potentiel d'embauche, salaire, entreprise... pour ce métier



Découvrez ce métier auprès de professionnels



Les offres d'emploi pour ce métier

Complétez ces informations

[Fiche métier Santé animale \(Pôle Emploi\)](#) [Fiche métier vétérinaire \(Onisep\)](#) [Fiche métier vétérinaire \(Onisep\)](#)
